



Tranformation d Une véranda en pièce

Par Snoop06

Bonjour

J ai acheté une vieille maison en zone naturelle.

Elle a une véranda vétusté avec la plupart des fenêtres cassées.

Nous souhaitons fermer en partie la véranda en remplaçant les grandes baies vitrées pars des portes fenêtres et des volets, ce qui reduirait la déperdition de chaleur et rendrait meilleur notre dpe.

D

Une demande de permis de construire sera refusée.

Quel document dois je remplir pour faire valider ma demande par la mairie.

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

un peu de lecture :

[url=https://www.senat.fr/questions/base/2014/qSEQ140812834.html]https://www.senat.fr/questions/base/2014/qSEQ140812834.html[/url]

"L'article 25 VI de la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, publiée le 14 octobre 2014, autorise désormais l'extension des bâtiments d'habitation situés en zone agricoles ou naturelles (N ou A), dès lors que celle-ci ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site."

Relisez bien le PLU avant de déposer la demande d'autorisation.

Par Al Bundy

Bonjour,

Il vous faut savoir si cette véranda est régulière : c'est à dire édiée conformément à une autorisation d'urbanisme qui n'a été ni retirée ni annulée.

Dans le cas contraire les travaux qui la modifient doivent être régularisés.

Que dit le règlement du PLU ? Autorise-t-il la création de cette véranda et les modifications que vous projetez ?